

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/03/2026

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 10 | 11 |

| Vote |
|----------------------|
| A la majorité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 2 |

L'an 2026, le 10 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 06/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/03/2026.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac
Le :
Et
Publication ou notification du :

Excusés ayant donné procuration : Mmes : VAN LANDEGHEM Florence à M. RONDEAU Bernard, VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, M. LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

Absents : MM : BELLAVOINE Paul, MOUGIN Brice

A été nommée secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2026-03-05 – Vote du Budget Principal.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le Budget Principal 2026.

Celui-ci pourrait s'équilibrer en recettes et en dépenses à :

2 471 556,68 € en fonctionnement

2 155 773,54 € en investissement.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le Budget Principal de l'exercice 2026, tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 11/03/2026

Le Maire
Marcel GÉRON

